

ÉPREUVE 1 : Élaboration d'une dissertation

Sujet : Patrimoine et identité

Analyser la citation en vous appuyant sur des exemples et références législatives issus de différents champs du patrimoine et d'aires culturelles variées

« **S'approprier** ou du moins considérer un **héritage culturel**, quel qu'il soit, garde du sens dans nos sociétés **contemporaines car il permet à tout individu ou tout groupe humain de se positionner dans le monde d'aujourd'hui**, d'en supporter les inquiétudes et les crises, de se procurer un sentiment **d'appartenance**, mais aussi **de rêver, de trouver sa propre voie**. [...] Le **sentiment de filiation** est important pour le regard que l'on porte sur lui [le passé], qu'il soit basé sur un **fondement historique, inventé, recomposé**. **L'héritage qui compte est toujours celui que l'on décide**. » (Manon Six, *Celtique. La Bretagne et son héritage celtique*, 2022).

La question de l'identité au regard des patrimoines conservés fait depuis quelques années la une régulière de médias : le déboulonnage de statues aux Etats-Unis comme dans l'ancien bloc Soviétique montre à quel point le sujet mobilise les opinions publiques. A une échelle plus locale, Manon Six, dans *Celtique. La Bretagne et son héritage celtique*, écrit : « **S'approprier** ou du moins considérer un **héritage culturel**, quel qu'il soit, garde du sens dans nos sociétés contemporaines car il permet à tout individu ou tout groupe humain de se positionner dans le monde d'aujourd'hui, d'en supporter les inquiétudes et les crises, de se procurer un sentiment d'appartenance, mais aussi de rêver, de trouver sa propre voie. [...] Le sentiment de filiation est important pour le regard que l'on porte sur lui [le passé], qu'il soit basé sur un fondement historique, inventé, recomposé. **L'héritage qui compte est toujours celui que l'on décide**. » Cette assertion soulève de nombreux points. Elle évoque tout d'abord la notion d'« héritage culturel » comme constitutif de la construction individuelle et du libre-arbitre. Cette dimension est somme toute assez usuelle dans une logique de conservation et de valorisation du patrimoine. Néanmoins, son propos présente deux singularités : tout d'abord, son entrée est complémentaire à celui du « patrimoine » souvent identifié dans les politiques publiques, puisqu'elle le situe a contrario du point de vue de la filiation et donc de celui qui reçoit – et non de celui qui donne. De plus, son approche relève du « sentiment », et non du cognitif, qui est en général la porte d'entrée de la valorisation du patrimoine et de la construction du libre arbitre.

Dès lors, on peut s'interroger sur si cette grille de lecture est partagée dans la société civile d'aujourd'hui, et de quelle manière les politiques publiques patrimoniales peuvent répondre à cette demande.

Dans un premier temps, nous verrons comment cette conception du patrimoine générateur d'identité est prise en compte de manière assez traditionnelle depuis le 19^{ème} siècle, avec un champ d'action qui s'est élargi et accéléré, en particulier via l'action internationale au cours des dernières décennies. Ensuite, il faudra voir comment les réactions de la société civile face à ces préoccupations conduisent finement les acteurs du patrimoine à interroger ces pratiques traditionnelles.

Dès la fin du 18^{ème} siècle, la constitution du patrimoine et la prise en compte des monuments a été un facteur de construction de l'identité collective. Dès la naissance du romantisme, Goethe a identifié dans les cathédrales de Strasbourg, les traces d'une identité culturelle permettant de définir les prémices de la nation allemande, et qu'on a appelé le gothique. Le 19^{ème} siècle, et la création dès les années 1830 d'une inspection aux monuments historiques autour de la personnalité de Prosper Mérimée, puis d'une enquête photographique dès les années 1850 en France, ont permis de nourrir la constitution de l'identité nationale. Les lois de 1913 permettant la protection des « Monuments historiques » en a été une première apogée.

Depuis les années 1980 et la décentralisation, la notion de patrimoine s'est élargie, devenant de moins régalienne, et s'intéressant à une diversité croissante de pratiques. Le développement des eco-musées à cette période montrent bien à quel point le patrimoine a servi d'ancrage pour une identité collective et locale. Ce fut par exemple le cas pour les musées autour des industries permettant également de développer l'économie du territoire. Ce sont également les mémoires ouvrières, paysannes, qui sont à l'honneur.

A une autre échelle, le travail de l'UNESCO dans le domaine du patrimoine a abouti à l'adoption en 1972 de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Le Comité du patrimoine mondial est créé en 1976 et les premiers sites sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1978. Depuis lors, quelques instruments juridiques internationaux ont été adoptés par les États membres de l'UNESCO en 2003 (Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel) et en 2005 (Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles). L'exemple de la protection des langues est très instructif à cet égard : la Journée internationale de la langue maternelle, proclamée le 21 février 2000 par l'UNESCO, commémore le début de la guerre civile au Bangladesh. Elle continue à faire sens très fortement pour la diaspora comme définition de la mémoire. Le photographe Lotfi Benyelles, qui travaille beaucoup sur ces questions l'a fait ressortir dans son travail récent.

Afin de garantir ce libre arbitre la collecte de nombreuses mémoire est aujourd'hui souvent mise en œuvre. Elle énonce notamment que « source d'échanges, d'innovation et de la créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire que l'est la biodiversité dans l'ordre du vivant. En ce sens, elle constitue le patrimoine commun de l'humanité, et doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et des générations futures. »

Néanmoins, cette construction identitaire aussi riche n'est pas possible s'il n'y a pas eu un travail d'archivage, de collecte, menée de manière rigoureuse et selon des normes internationales, comme c'est le cas par exemple pour les entretiens de collecte orale. Sans méthodologie, et face à la quantité d'objets produits, il ne sera pas possible à l'avenir de redonner du sens. Cela veut dire travailler de manière rigoureuse avec des archivistes et des universitaires, afin que les mémoires collectées puissent être utilisable et patrimonialisable. Cela veut dire, de citer ses sources, et de recontextualiser, c'est-à-dire d'être documentées. Loin d'être anecdotique, le rôle du scientifique, ethnologue et historien et d'organiser une ou des collectes qui soit réexploitable. De nombreux acteurs de la société civile cherchent aujourd'hui à garder trace et mémoire de leurs actions, et à donner des fonds d'archives. Sinon, la société civile ne sera pas à même de construire d'une identité et d'une culture, mais dans une approche plus superficielle.

La déclaration de Fribourg, porté par la société civile, depuis 1993, énumère l'ensemble des droits culturels reconnus, bien que dispersés dans différents instruments. Ce sont en particulier : le droit à l'identité culturelle (article 3), le droit à la référence à des communautés culturelles qui sont autant de

réponses aux problématiques posées par cet article. Elle est aujourd'hui un outil extrêmement identifié par les collectivités territoriales et qui servent de grille d'analyse et de référence pour la construction des politiques culturelles, comme en témoigne les nombreux articles de l'Observatoire des politiques culturelles sur le sujet.

Mais ce type de réutilisation de formes suscite parfois des critiques ou de la colère, et certains descendants soulèvent ces questions sous l'angle de l'éthique que faisons-nous pour améliorer les conditions de vie des personnes issues de ces cultures ? Si la société valorise le modèle de l'universalisme quand elle utilise ces cultures, certains rétorquent que l'universalisme et l'égalité des droits n'étaient pas de rigueur quand il s'agit de conquête, de spoliation ou d'esclavage. Les héritages afro-américains et amérindiens sont concernés à plus d'un titre par ces questions. Par exemple, que penser de la vogue actuelle du Lindy hop dans les capitales européennes, bien loin des revendications d'origine du mouvement de la Renaissance de Harlem dans les années 1920 ? Paradoxalement, l'économiste indien Amartya Sen, dans qu'est-ce que la démocratie, souligne la faiblesse de l'espérance de vie des Afro-Américains aux Etats-Unis (49 ans), et interroge la notion de démocratie sur la base de ce type d'indicateur. La reconnaissance et la rémunération, telles peuvent l'envisager les lois de protections intellectuelles sont des garde-fous indispensables.

Indispensables à l'exercice du libre-arbitre que revendique Manon Six, sont le respect et la tolérance, permettant de reconnaître à l'autre également la possibilité de se construire à sa manière. C'est-à-dire à la fois s'inscrire dans un groupe qui a besoin d'un récit mythique et fondateur ce qui est aussi le rôle des cosmogonies) Et c'est cela qui conditionne aussi une grille de lecture et d'interprétation du monde. Permettant également à chacun d'être à l'écoute de l'autre pour comprendre dans des sociétés où les codes culturels, et de comprendre les besoins universels et partagés que la circulation des référents nous impose. A titre d'exemple, les objets traditionnels de soin provenant d'Afrique et que les parents donnent à leurs enfants dans les crèches ne sont pas toujours comprises par les puéricultrices en Occident. C'est pourquoi, la condition de réussite reste que tout à chacun possède également les outils méthodologiques et intellectuels pour expliciter cette relation. Et si cet héritage est choisi, il doit également être conscientisé et médiatisé par la parole. Dès lors, les politiques d'éducation artistiques et culturelles sont indispensables pour donner du sens à ces patrimoines.

Ainsi, les préoccupations portées par Manon Six, sont partagées par de nombreux acteurs culturels. D'un point de vue plus théorique, Homi K. Bhabha, professeur à Harvard, cherche à repenser via la notion « hybridité culturelle » dans son ouvrage *Les lieux de la culture* ce type de problématique. Question complexe, les manières dont nos héritages nous façonnent dans notre rapport au monde et aux autres est aujourd'hui également une source d'inspiration et de travail pour les artistes contemporains, qui au-delà d'un positionnement littéral sur le sujet, observent et mettent en scène les différents rapports au monde construits par ces échanges. Les politiques publiques de conservation, en particulier territoriales, sont en premières lignes pour accompagner la société civile dans ces questionnements.

Cette photographie est une photographie d'actualité qui date de l'été 2022, il y a quelques mois. Elle représente et illustre une action militante, de l'association Just stop Oil, représentant deux militants en pleine action. La scène a été photographiée à la National Gallery à Londres. Il s'agit d'une actualité politique. Ils sont intervenus à partir d'un tableau Joseph Constable, peintre naturaliste majeur anglais du 19^e siècle, connu pour ses représentations animalières et de scène de la noblesse.

Il s'agit d'une photographie cadrée dont la lumière est homogène, zénithale, qui est celle de l'éclairage naturel en musée. La composition est symétrique, frontale. La majeure partie de l'image est constituée par le tableau de Constable, photographié in situ et qui représente la majeure partie de la composition. Au registre inférieur, deux personnages sont collés à l'œuvre. Les personnages sont frontaux et hiératiques, sont représentés en buste. La photographie et la prise de vue, leur regard volontairement strict et inexpressif cherche à rendre compte de leur détermination et du sérieux de leur engagement. Un homme et une femme sont ici représentés, symétriques, sans hiérarchisation du discours. Ils sont habillés de manière identique, et picturalement neutre – malgré l'inscription qui est illisible sur la photographie), avec des T-shirt blanc. Parallèlement, ils sont accrochés à une œuvre détournée de Constable. Si les grandes lignes de la composition ont été reprises, il n'en reste pas moins l'introduction de nombreux éléments disparates, parfois incongrus comme les avions dans le ciel, une destruction des maisons. Bref, on est loin de l'atmosphère pittoresque et paisible du peintre britannique. Ce décalage cherche à alerter des conséquences et des usages de l'énergie fossiles.

Loin d'être une composition organisée avec les institutions, cette photographie rend compte d'une performance, surprise au sein de l'institution. La photographie a vocation non seulement à laisser trace de l'action, mais également à la faire vivre et la diffuser sur les réseaux sociaux.

D'autres actions de ce type ont été effectuées au cours des derniers mois, reprenant en général les mêmes compositions. La performance la plus médiatisée a peut-être été celle qui a pris pour cible Les Tournesols de Van Gogh. Paradoxalement, en créant un dialogue avec des œuvres extrêmement fragiles et uniques, mais en faisant apparaître et une action évoquant le vandalisme une fausse destruction, elle met en exergue la fragilité de notre environnement, sur les regards se mettent moins en scène. En effet, les œuvres ne sont en réalité pas touchées, car protégées par des vitres. Les actions militantes se sont souvent inspirées de modèles de mises en œuvre artistique. Ici, c'est le modèle de la performance, issu des avant-gardes artistiques des années 1960 qui sert de point, et qui s'inscrit dans une continuité culturelle entre la forme choisie et le discours

A travers cette mise en scène, les militants écologistes souhaitent nous interroger sur la place de la nature dans notre société et l'attention que nous y apportons, et ceci, à plusieurs titres : les tableaux identifiés sont des représentations de la nature. Tout comme Magritte attirait notre attention sur la « Trahison des images », ces militants jouent de l'autonomie de la représentation et de la réalité. Pourquoi regardons-nous des représentations de la nature alors même que la nature disparaît ? Que reste-t-il de la nature, si ce n'est la trace de leur représentation ? le rôle du musée, comme lieu de conservation du patrimoine, est ici mis en abyme, le patrimoine étant ici à la fois le patrimoine naturel et le patrimoine culturel. Plus qu'une critique de l'institution muséale, ce type d'action vient en témoigner de la vigueur des questions qu'elle pose à la société. Néanmoins, ils viennent parasiter et détourner le discours muséal, en l'interrogeant sur sa responsabilité dans la possibilité de faire

émerger un débat, non seulement historique et esthétique, mais à proprement parler historique et social.

Enfin, par ce type d'action, l'institution muséale et son modèle économique actuels sont également critiqué : Londres rivalise avec Paris comme 1^{ère} capitale du tourisme dans le monde, la National Gallery en est l'un des principaux points d'activité. La fréquentation importante des musées depuis les années 1980 par les touristes du monde entier, le développement des expositions internationales et la circulation des œuvres qui en découle, l'usage de la climatisation dans les musées, font de ce modèle un consommateur énergétivore. En installant cette action au sein du musée, l'association cherche à interroger, entre autres, le visiteur dans ses modalités de consommation.

Ainsi, cette image et cette performance présentent plusieurs facettes, ce qui est le garant de sa circulation sur les réseaux sociaux. Si le message est extrêmement lisible, il n'en n'est pas moins construit avec rigueur. Si son lieu est le musée, il est lui-même totalement nourri de références artistiques et d'interrogation et d'attentes sur le rôle du musée dans nos sociétés.